

Assemblée Générale du 1^{er} Mars 2007

Personnes présentes : Pr. Loïc BLUM
Pr. Philippe MIELE
Etudiants Master 2 chimie organique, chimie analytique
Doctorants et Post doctorants de l'UMR 5246 et de l'UMR 5615
Lionel COLLET et Joseph LIETO (au début de l'Assemblée Générale)

Intervention de Lionel COLLET au début de l'Assemblée Générale

Suite à sa demande, L. COLLET a souhaité faire un point sur la situation. L. COLLET a rappelé que, suite aux différents rapports, l'urgence a été l'arrêt des manipulations par principe de précaution. A partir du moment où l'arrêt des manipulations a été décidé, la reprise de nos recherches est devenue l'urgence à traiter. Cependant la présidence veut privilégier une solution globale même si il a été confirmé que les masters seront prioritaires devant les doctorants et post-doctorants.

Les décisions seront prises une fois que toutes les analyses seront effectuées. Les premières analyses du Bâtiment Berthollet révèlent l'absence d'amiante. Cependant le Président a rappelé qu'en cas de détection d'amiante, le bâtiment concerné serait fermé. Cependant, ils n'ont toujours pas de réponse quant à date de reprise des manipulations dans les jours ou les semaines à venir.

Ce vendredi 2 mars, une réunion du bureau présidentiel va étudier les propositions de rénovation.

A une question concernant la réfection de la bibliothèque universitaire, Mr Collet a expliqué que les travaux concernant la mise en conformité était prévue depuis plusieurs années.

Suite à cette intervention, la discussion s'est continuée en présence de Philippe MIELE et Loïc BLUM.

Intervention de Philippe MIELE et de Loïc BLUM:

Le poids des étudiants est non négligeable voire équivalent à celui des directeurs d'UMR. Nous n'avons pas de devoir de réserve et nous sommes libres de décider de ce qui est pertinent pour la suite de notre carrière. Il est utile de nous structurer et d'amener toute notre présence/ pouvoir dans cette action. Nos actions peuvent avoir plus de résonance que celles des directeurs d'unité. Nous avons un moyen de pression moral sur la présidence.

Toutes les décisions prises doivent être validées par des conseils où sont présentes toutes les spécialités (biologie, maths, santé, etc...) d'où l'importance de nous faire entendre pour faire avancer les décisions dans ces conseils.

Question 1 : A la réunion du Lundi 26 février 2007 après midi : que s'est-il dit ?

Cette réunion était prévue dès la fermeture de Berthollet. Etaient présents L. COLLET, J. LIETO, L. LANGLOYS, les directeurs d'unité et deux experts du cabinet d'étude. Ils n'ont pas eu plus d'informations que le matin mais davantage de détails techniques ont été donnés. Les problèmes de coût ont également été abordés ainsi que les solutions envisageables.

Un conseil d'administration a également eu lieu mardi 27 février 2007 en présence des différentes composantes de l'université ayant un droit de vote sur les propositions nous

concernant. Des informations ont filtrées mais elles sont à prendre avec précaution car elles peuvent être déformées ou mal interprétées car sorties du contexte. Elles ne seront donc pas relayées.

Question 2 : Suite à la proposition d'aménagement des derniers étages avez-vous proposés d'autres solutions ?

La proposition développée par J. LIETO, lors de l'AG du 26 février 2007, semble ne convenir à aucun responsable d'UMR.

Une autre proposition a été faite par le directeur adjoint de l'UFR : Sur les 4 bâtiments, 1 bâtiment serait banalisé et les autres seraient rénovés avec 5 à 15 hottes par étage. Cependant la structure des bâtiments ne supporte qu'un nombre limité de sorbonne, donc le nombre de hotte techniquement possible de mettre à chaque étage est à définir. L'idée a été soumise à L. LANGLOYS. Le chiffrage de ces travaux ne serait pas supérieur à la proposition de J. LIETO. Dans ce cas on pourrait envisager une reprise normale des travaux de recherche à l'automne.

D'ici là, pour une reprise plus rapide, une recherche de laboratoire d'accueil est en cours aussi bien sur la DOUA qu'à l'extérieur, dans le privé ou dans le public.

Question 3 : Quels sont les délais pour aller manipuler ailleurs ?

Une convention légère est en cours de rédaction pour simplifier les démarches administratives pour notre accueil dans les autres laboratoires. Une liste des manipulations ne nécessitant pas de hotte est en cours de rédaction. Les directeurs d'UMR essaient d'accélérer les choses pour les tests de fumigènes, sachant que les hottes susceptibles d'être aux normes seront les premières testées.

Question 4 : Qui prendra les décisions quant à la répartition des étudiants ?

Les directeurs d'UMR sont en accord pour lancer la reprise des manipulations une fois que les solutions auront été trouvées pour reloger tous les étudiants sans exception. Dans tous les cas les manipulations ne reprendront pas avant 15 jours, temps nécessaire à la conclusion des tests.

Question 5 : Les masters ne sont pas censés manipuler tous seuls. Quelles sont les solutions envisagées pour l'encadrement et les problèmes logistiques tels que les solvants, les produits etc. ?

Ce point sera abordé une fois que les solutions auront déjà été trouvées pour tout le monde. Les responsables de laboratoires et d'UMR auront la charge de régler la logistique.

Question 6 : Si quelqu'un trouve une hotte pour manipuler ailleurs, peut-il partir s'installer et remanipuler demain ?

Il est rappelé l'importance de la solidarité. Pour l'instant personne ne peut reprendre les manipulations sans l'accord du chef d'unité (problèmes de confidentialité, concurrence, propriété industrielle). Mais toute proposition est la bienvenue auprès de responsables d'unités.

Question 7 : A partir du moment où un test fumigène valide l'utilisation de la hotte, combien de temps sera nécessaire avant le retour des manipulations sous cette sorbonne ?

Un accord du service Hygiène et Sécurité de l'UCBL est nécessaire. Il faut compter un délai de 48 heures.

Question 8 : Pourquoi la reprise des travaux pratiques de CPE va être autorisée ?

Il a été décidé en accord avec l'UCBL de calfeutrer toutes les fenêtres du 3ème étage du bâtiment Curien car les hottes des Travaux Pratiques de CPE sont bonnes sauf l'effet rampant. CPE s'engage néanmoins de faire les travaux nécessaires rapidement et à prêter les salles de Travaux Pratiques une fois ceux-ci terminés.

Questions 9 : Les solutions à moyen et long terme peuvent entraîner un retard dans les manipulations de 3 mois à 6 mois voire plus. Y aura-t-il prolongation de contrat ?

A ce jour, il n'y a pas de réponse au cas par cas. C'est ici que la solidarité doit jouer. Si dans 2 ans, 2 personnes demandent une prolongation de contrat elles auront beaucoup de poids que si 70 personnes se manifestent. Pour les bourses ministérielles, il est possible d'envisager une demande de prolongation mais pour les autres types de bourses pas de réponses possibles. En tout cas, rien n'est assuré quel que soit le type de bourse.

Question 10 : Y a-t-il des moyen d'action pour de la communication externe ? Pour les M2 voulant faire une thèse à l'étranger la médiatisation pourrait faire connaître la situation et faciliter les choses pour trouver thèse.

Pas de solution pour l'instant. Les directeurs d'unités n'avaient pas pensé à cela mais prennent note de la question.

Question 11 : Y aura-t-il des thèses à Lyon l'année prochaine ?

Si des solutions ont été trouvées pour une reprise des manipulations en septembre, c'est possible. De plus les directeurs sont conscients que les thésards sont indispensables à la vie du labo. Il est de leur devoir de maintenir la pérennité du labo et donc de recruter des thésards.

Question 12 : Va-t-il y avoir un calendrier avec des dates butoires ?

Pour l'instant non. C'est une question à poser au Président.

Question 13 : Qui sera responsable si on déclare un cancer dans 10 ans à cause des conditions de travail avant l'arrêté ?

Avant le 9 février, personne responsable : on ne savait pas.

Après le 9 : tout le monde responsable. Si quelqu'un manipule et est découvert, il est responsable pénalement et civilement car il met la vie de ses collègues en danger.

Les représentants de l'école doctorale se sont proposés pour relayer les informations et en recueillir si nécessaire auprès de l'école doctorale.

Ont été nommés représentant des étudiants :

Master 2 : jeff.espinas@cpe.fr et alexandre.mars@cpe.fr

Thésards et Post-doctorants :

Berthollet: jerome.andrieux@univ-lyon1.fr

Raulin : cotte@univ-lyon1.fr

Curien : bourdonbenjamin@yahoo.fr

Chevreul : olivier.marrec@gmail.com

Afin de faire circuler les informations, afin d'être plus efficace, il est demandé à chaque étudiant de transmettre son adresse mail à son représentant. Il pourra également lui faire part de remarques, questions aussi bien sur le rapport de l'assemblée générale ou sur la suite des événements (particulièrement pour la rencontre entre les étudiants et le président).